

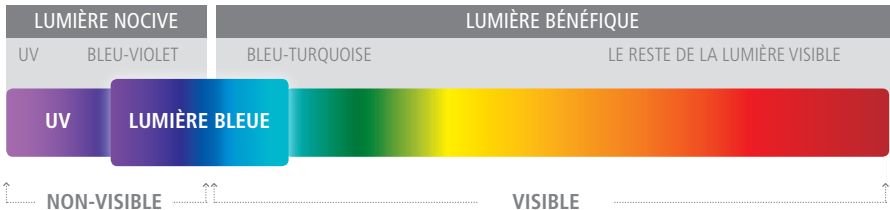


Lumière Bleue

SE PROTÉGER DES RAYONNEMENTS BLEUS DES ÉCRANS

Qu'est-ce que la lumière bleue ?

La lumière émise par le soleil est essentielle à la vision. Elle se compose de deux spectres : **la lumière visible**, qui constitue les différentes couleurs que l'on peut distinguer (du violet au rouge), et **la lumière non-visible**, qui regroupe notamment les ultraviolets (UV) et les infrarouges, imperceptibles par l'œil humain.



La particularité de la lumière bleue est d'avoir une longueur d'onde courte (unité de mesure de la lumière) et une énergie élevée. C'est pourquoi **le rayonnement bleu serait 15 fois plus nocif** pour le système visuel que les autres couleurs⁽¹⁾.

Les sources d'émission

La lumière bleue est émise naturellement par le soleil mais également de façon artificielle par de nombreux objets de notre quotidien, à base de «LED» :

Les écrans :

- ordinateurs,
- smartphones,
- tablettes,
- télévisions...



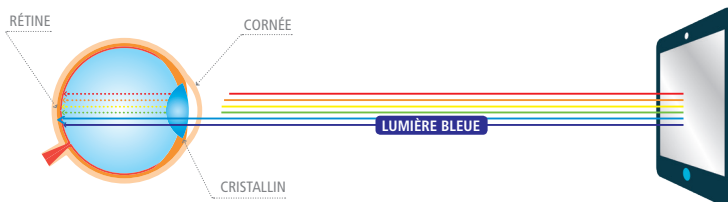
Les ampoules « LED »

qui deviennent la nouvelle norme d'éclairage des foyers.



(1) Impacts des pics de lumière haute énergie /Young RW (1988) - Solar radiation and age-related macular degeneration. Surv ophthalmol 32:252-269.

I - COMPRENDRE LES EFFETS DE LA LUMIÈRE BLEUE SUR LES YEUX



À long terme

Des études scientifiques⁽¹⁾ ont démontré que la lumière bleue serait responsable du vieillissement prématuré de la rétine et du cristallin.

En plus des effets directs sur nos yeux, la lumière bleue interfère sur le cycle circadien Le cycle circadien se définit par l'alternance de périodes de veille et de sommeil. Il est d'environ 24 heures et dépend de la lumière perçue par les yeux : s'il y a de la lumière, le cerveau libère des hormones d'éveil et, dans le cas contraire, libère des hormones de sommeil. Ce cycle régule la plupart de nos fonctions biologiques et comportementales.

Des travaux de l'Inserm⁽²⁾ ont montré qu'une exposition à la lumière bleue artificielle, chez les adeptes des écrans le soir, diminuait la production de mélatonine, l'hormone qui régule le sommeil. Chez les jeunes, cela se manifeste par un retard à l'endormissement qui provoque une dette de sommeil d'environ 1h30. Ce déficit peut entraîner un dérèglement de l'organisme pouvant altérer leur croissance et l'apprentissage scolaire.

2 - PROTÉGER LES POPULATIONS SENSIBLES

Il est important de se protéger de cette lumière bleue nocive, et plus particulièrement :

- **Les enfants** : De 0 à 12 ans leur cristallin est plus transparent puisqu'il laisse passer 80 % des rayons lumineux.
- **Les personnes présentant une pathologie de l'œil** : Les personnes atteintes de DMLA ont déjà une rétine plus sensible.
- **Les personnes exposées professionnellement** : Les personnes exerçant un métier du spectacle qui sont en contact direct avec les projecteurs ou les professions qui nécessitent un travail sur écran toute la journée sont plus particulièrement concernées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les jeunes de 16 à 24 ans passent près de **9 h 43 par jour devant les écrans**⁽³⁾. L'usage intensif des écrans peut provoquer des troubles chez les utilisateurs, principalement : fatigue visuelle (37%), picotements (31%), vision floue (30%) et maux de tête (20%)⁽⁴⁾.

(1) Rapport d'expertise collective ANSES octobre 2010 – Effets sanitaires des systèmes d'éclairage utilisant des diodes électroluminescentes (LED)

(2) Chronobiologie, les 24 heures chrono de l'organisme – Dossier réalisé en collaboration avec le Dr Claude Granfier, neurobiologiste à l'Institut. Cellule Souche et Cerveau, Inserm U846, Lyon – décembre 2013

(3) AsnaV / Opinionway « 14^e baromètre de la santé visuelle 2018 »

(4) AsnaV / Opinionway « 12^e baromètre de la santé visuelle 2016 »



3 - CHOISIR LA PROTECTION ADAPTÉE

Parce que l'environnement lumineux et les activités quotidiennes évoluent, les opticiens Lynx Optique proposent une réponse adaptée à chacun afin de garantir un confort visuel optimal et une **protection contre les effets nocifs de la lumière bleue.**

POUR LES PORTEURS DE VERRES CORRECTEURS :

1 **B PROTECT** un traitement anti-lumière bleue et anti-UV sur les verres correcteurs ⁽¹⁾ de la gamme Exactis

Ce nouveau traitement protège de la lumière bleue nocive émise par les écrans. Il réduit significativement la réflexion des UV.

B-Protect est un traitement qui intègre :

- ✓ Haute résistance aux rayures
- ✓ Puissant effet hydrophobe et oléophobe
- ✓ Pouvoir antistatique performant



POUR LES NON-PORTEURS DE LUNETTES :

2 **ePROTECT** un équipement monture et verres sans correction

La solution e-Protect est l'alliance d'un traitement anti-reflets et d'un filtre anti-lumière bleue.

Pour tous ceux qui souhaitent protéger leurs yeux de la lumière bleue des écrans, e-Protect permet d'atténuer les reflets et d'améliorer les contrastes pour une bonne qualité d'image.

Cette gamme propose un large choix de montures et de couleurs pour les enfants, adolescents et adultes !

Cet équipement est également idéal pour les porteurs de lentilles.

39 €⁽²⁾ l'équipement monture + 2 verres non correcteurs



Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès d'un opticien Lynx Optique.

(1) Traitement pour verres correcteurs ou non correcteurs. Traitement haute qualité multi-fonctions : antireflets, anti-lumière bleue nocive, anti-UV face arrière. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. Consultez un professionnel de santé spécialisé. Janvier 2019 - KGS RCS Versailles 421 390 188.

(2) Prix de vente TTC conseillé en magasin incluant une monture à choisir dans la collection Eprotect équipée de 2 verres non correcteurs avec traitement anti lumière bleue. Lunettes de confort. CE



Les garanties Lynx Optique

Les points forts de Lynx Optique

Toutes les garanties commerciales Lynx sont soumises aux conditions définies ci-dessous, dans le carnet de vue disponible en magasin et sur le site lynxoptiquecaraibes.com. Elles sont valables dans les magasins Antilles Guyane.

▶ CONTRÔLE TECHNIQUE GRATUIT & ENTRETIEN

Vous utilisez vos lunettes au quotidien. Elles ont donc parfois besoin de réglages et d'entretien. Lynx Optique réalise un contrôle technique en 5 points et remet votre équipement en état en 15 minutes même si vous l'avez acheté ailleurs et c'est gratuit.

Lynx Optique vous offre le contrôle et l'échange des manchons et des plaquettes, le resserrage des vis, la vérification de la tenue des verres, le nettoyage aux ultrasons et l'ajustage sur votre visage.

▶ ESTHÉTIQUE & CONFORT

Votre monture ne vous convient plus ? Des difficultés à vous adapter à vos verres ou vos lentilles traditionnelles (hors lentilles journalières, hebdomadaires et mensuelles) ? Votre opticien Lynx Optique change votre équipement jusqu'à 3 mois après votre achat.

Valable une fois dans le magasin de l'achat initial jusqu'à 3 mois après votre achat. Remplacement de votre monture (sous réserve de pouvoir réutiliser les verres d'origine avec la nouvelle monture), de vos verres ou de vos lentilles, par des produits de la même gamme de prix. La différence éventuelle de prix reste à la charge du client - pas de remboursement de la différence. Hors cas de casse et/ou de rayures. Cette garantie ne s'applique ni aux offres 2ème paire, ni aux forfaits, n'est pas applicable aux équipements avec verres progressifs bénéficiant partiellement ou en totalité de l'offre 100% santé. Pour ces derniers, nous vous prions de vous référer aux garanties détaillées dans le devis qui vous a été transmis.

▶ EXPERT ÉQUIPEMENT ENFANTS

GARANTIE CASSE 1 AN SPECIAL ENFANTS

Parce que vos enfants jouent, bougent, courent, sautent, ils ont davantage de risque de briser leurs lunettes. C'est pourquoi, en cas de casse involontaire, votre opticien s'engage également pour eux et se propose de réparer ou d'échanger, leur équipement gratuitement et pendant 1 an.

En cas de casse involontaire intervenant dans l'année de la date d'achat initial, réparation gratuite de la monture ou remplacement des verres (une monture + 2 verres correcteurs blancs ou solaires), dans la limite des pièces disponibles, hors cas de rayures Sur présentation de la facture de l'achat initial et de l'élément endommagé. Différence de prix éventuelle à la charge du client - pas de remboursement de la différence. Correction à l'identique. Valable pour un enfant jusqu'à ses 16 ans inclus au moment de l'achat de son équipement. Cette garantie n'est pas applicable à l'offre 2ème paire à 1€, aux forfaits et aux équipements bénéficiant partiellement ou en totalité de l'offre 100% santé. Pour ces derniers, nous vous prions de vous référer aux garanties détaillées dans le devis qui vous a été transmis. Conformément à l'article L. 217-16 du Code de la consommation : « Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins 7 jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

GARANTIE CROISSANCE - EVOLUTION CORRECTIONS

Au fil des mois, votre enfant grandit et sa correction peut évoluer en cours d'année. Votre Opticien Lynx Optique, s'adapte à ses besoins et vous permet de changer gratuitement sa correction visuelle, sur présentation de la nouvelle ordonnance, dans les 6 mois de l'achat initial.

En cas d'inadaptation visuelle aux verres établis par ordonnance, remplacement gratuit du ou des deux verres optiques par des verres de matière et traitement identiques aux verres précédents, dans la limite d'une fois dans les 6 mois de l'achat initial et dans le magasin de l'achat initial, sur présentation de la facture. Différence de prix éventuelle à la charge du client - pas de remboursement de la différence. Valable pour un enfant jusqu'à 16 ans inclus au moment de l'achat initial.

Les lunettes correctrices et les lentilles de contact sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. Consultez un professionnels de santé spécialisé. KGIOM 329 403 885. Mars 2021.

